

09 fév 2024 -17:58

Appartient à Conseil des ministres du 9 février 2024

Amélioration de la base légale du soutien financier octroyé à des élèves militaires de pays partenaires

Sur proposition de la ministre de la Défense Ludivine Dedonder, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi visant à améliorer la base légale du soutien financier octroyé à des élèves militaires issus de pays partenaires de la coopération belge au développement.

Sont visés des militaires de pays partenaires qui suivent des cours et des stages dans les institutions d'enseignement militaire belges.

Le projet constituera en outre l'ossature d'un cadre juridique plus circonstancié qui fera partie de la loi-programme (I).

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Ludivine Dedonder, ministre de la Défense
Rue Lambermont, 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 441 52 00
<https://dedonder.belgium.be>
ludivine.dedonder@mil.be

Rodolphe Polis
Porte-parole (FR)
+32 478 33 57 35
rodolphe.polis@mil.be

Cédric Maes
Porte-parole (NL)
+32 479 34 79 23
cedric.maes@mil.be